Antée formation
apprendre autrement

TITRE PROFESSIONNEL

MONTEUR AUDIOVISUEL

NIVEAU OBTENU : Niveau 5 (BAC+2)

LE MÉTIER

Le monteur audiovisuel transforme des images et des sons en productions vidéo destinées à différents supports de diffusion. À partir d'un cahier des charges ou d'une intention artistique, il sélectionne les séquences, construit le rythme du montage et réalise les ajustements visuels et sonores nécessaires. Il intervient sur des reportages, publicités, clips, films ou contenus numériques, en collaboration avec les professionnels de l'audiovisuel.

LES EMPLOIS VISÉS

- Assistant monteur
- Monteur
- Monteur vidéo
- Monteur audiovisuel



PRÉ-REQUIS

- Être attiré par les métiers de l'audiovisuel, de la création vidéo et de la narration visuelle.
- Faire preuve de créativité et d'un intérêt pour les logiciels de montage.
- Aucun prérequis spécifique n'est indiqué dans le référentiel RNCP pour l'accès à la certification.

DURÉE
6 mois de formation (5 semaines de stage) ou 12 mois en alternance

FINANCEMENT
CPF, Transition Professionnelle, CDD, financements FT, alternance...

Délais d'accès selon le mode de financement :

- Alternance : le délai correspond au temps nécessaire pour signer un contrat d'alternance (professionnalisation ou apprentissage) avec une entreprise d'accueil.
- Financement personnel : le délai correspond au temps nécessaire au montage du dossier avec votre conseiller de formation.
- CPF : le délai est de 15 jours minimum avant le début de la session de formation.
- Projet de transition professionnelle (PTP) : 4 mois minimum avant le début de la formation.
- France Travail : 2 mois minimum avant le début de la formation.

LIEU DE FORMATION
42 rue de la Gitonnière, 37 300 Joué-les-Tours - 02 47 67 65 18
contact@antee-formation.com

TITRE PROFESSIONNEL

MONTEUR AUDIOVISUEL

BLOC 1

Préparer et effectuer le montage de productions courtes

- Configurer une station de montage et préparer les médias audiovisuels.
- Monter des sujets d'information courts, tels que des portraits et des reportages.
- Réaliser des productions à finalité commerciale : publicités, teasers et bandes-annonces.
- Monter des programmes de fiction courts et optimiser les productions réalisées.

BLOC 2

Mettre en œuvre des techniques avancées du montage

- Réaliser l'étalonnage et les corrections colorimétriques des images.
- Concevoir des effets visuels et des compositions numériques (compositing).
- Effectuer un montage sonore multipiste.
- Préparer les éléments sonores pour le mixage final.

Les deux blocs de compétences peuvent être validés indépendamment et capitalisés pour obtenir le titre professionnel.

MODALITÉS D'ACCÈS

L'accès à la formation s'effectue après un échange avec un conseiller de formation afin d'étudier le projet professionnel du candidat, ses besoins et les possibilités de financement.

La certification est accessible par :

- Contrat d'apprentissage
- Formation continue
- Contrat de professionnalisation
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'obtention du titre professionnel repose sur plusieurs épreuves évaluées par un jury de professionnels habilités.

- Mise en situation professionnelle : montage d'un portrait audiovisuel à partir de rushs fournis - 4 h
- Entretien technique : présentation du montage et échanges avec le jury sur les choix techniques, narratifs et esthétiques - 40 min
- Questionnement à partir de productions : présentation de quatre réalisations audiovisuelles préparées en amont - 40 min
- Entretien final : échange sur le dossier professionnel et la compréhension du métier - 20 min
- Durée totale de l'examen - 5 h 40

Le titre professionnel est composé de 2 certificats de compétences professionnelles (CCP) pouvant être obtenus séparément.
Rattrapage en cas d'échec total ou partiel à la certification :
Dans tous nos formats de formation, un rattrapage est inclus dans le tarif global. Il s'organise lors d'un rendez-vous avec le référent de formation, qui établit si nécessaire un calendrier de révision, de préparation et de repassage de l'examen, dans les meilleures conditions pour le bénéficiaire et dans un délai permettant la validation complète de la certification en cas d'échec partiel.

Certification professionnelle TP - Monteur audiovisuel de niveau 5, enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sous le code RNCP38752, dont le certificateur est le MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION.